

## ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2022

Solde de 13 % affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles  
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

Votre entreprise :

Siren/Siret :

Contact de l'entreprise :

Nom :  Prénom(s) :

Tél. :  Email :

Calcul de la taxe d'apprentissage :

Masse Salariale 2021		<input type="text"/>	MS
Taxe d'apprentissage brute	MS x 0,68 %	<input type="text"/>	TA
Montant du 13 %	TA x 13 %	<input type="text"/>	
	Règlement Total	<input type="text"/>	RT
Autres versements		<input type="text"/>	AV
	Total (RT+AV)	<input type="text"/>	

Etablissement bénéficiaire : Lycée Professionnel Maritime PIERRE LOTI  
1, rue Pierre Loti/BP 4  
22501 PAIMPOL Cédex

Code UAI de l'établissement : 0221624W

Mode de règlement :

Virement :

IBAN : FR76 1007 1220 0000 0010 0131 891  
BIC : TRPUFRP1

Mentionner votre « TA » + n° de SIRET en libellé de virement

ou  Chèque :

N°

A l'ordre de : L'Agent comptable du LPMPL